

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 42 (1916)
Heft: 19

Artikel: L'industrie chimique en Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-32384>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

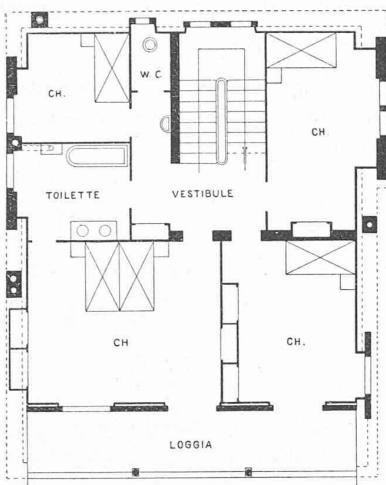
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Plan de l'étage. — 1 : 200.

VILLA A LA TOUR-DE-PEILZ

Architecte : M. Ch. Gunthert, à Vevey.

L'industrie chimique en Suisse.

La contribution de la Suisse dans ce domaine est des plus notable. Elle s'est accrue, depuis le commencement de ce siècle, de découvertes importantes en matières colorantes en cuve. L'exposition de Berne, en 1914, a montré dans sa plénitude la mesure de ce développement. Plus de 500 matières colorantes y ont en effet été exposées.

On comptait en Suisse, en 1866, 4 fabriques importantes de matières colorantes artificielles : les Maisons *J.-R. Geigy*, *Gerber-Keller*, *Clavel* à Bâle et *F. Petersen & Cie* à Schweizerhalle ; en 1868, il s'en fonda une cinquième à *La Plaine* près de Genève. Cette dernière renonça, en 1905, à la fabrication des couleurs artificielles, et la Maison Petersen cessa d'exister en 1908.

Actuellement, cette industrie est entièrement concentrée à Bâle, aux mains des Sociétés suivantes : *J.-R. Geigy*, S. A. (qui occupait en 1914 environ 700 personnes et avait 4 succursales à l'étranger) ; la *Société d'Industrie Chimique*, au capital de 10 000 000 fr. dont l'action de 1000 fr. vaut en bourse environ 3800 fr., avec plusieurs fabriques à l'étranger, constituée en 1884, et qui a repris la suite des affaires de la Maison-mère Clavel et a absorbé, en 1898, la Fabrique de couleurs d'aniline ci-devant A. Gerber & Cie et, en 1908, la Fabrique Bâloise de produits chimiques ; nombre d'employés et ouvriers en 1914 : environ 2900 ; depuis sa fondation, cette Compagnie a distribué à ses actionnaires un ensemble de dividendes de 367 1/2 %, soit une moyenne annuelle de 11,85 % ; la *Société anonyme Durand & Huguenin*, fondée en 1871, actuellement au capital de 800 000 fr. et la *Fabrique de produits chimiques ci-devant Sandoz*, fondée en 1886, qui occupait en 1914 environ 350 personnes, et dont le capital a récemment été porté de 2 à 3 millions de francs ; l'action de 1000 francs de cette dernière Société vaut en bourse environ 6500 fr.

Dans la production des couleurs, la Suisse occupait avant la guerre la deuxième place, venant immédiatement après

l'Allemagne ; cette fabrication est dans notre pays au premier rang de l'industrie chimique. En 1875, la valeur de sa production était d'environ 7 000 000 fr. ; en

1896	son	exportation	s'est	élevée	à	Fr.	13 910 000
1900	»	»	»	»	»	15 342 000	
1905	»	»	»	»	»	20 014 000	
1910	»	»	»	»	»	25 414 000	
1911	»	»	»	»	»	25 493 000	
1912	»	»	»	»	»	25 753 000	
1913	»	»	»	»	»	24 844 000	
1914	»	»	»	»	»	26 550 000	
1915	»	»	»	»	»	29 000 000 ¹	

Depuis 1911, la fabrication de l'indigo artificiel, jusque-là virtuellement un monopole de l'industrie allemande, a été prise en mains, suivant un nouveau procédé, par la *Société d'Industrie Chimique* ; son exportation, en 1911, s'est chiffrée par 375 000 fr. pour passer en 1912 à 1 509 000 fr. et en 1913 à 3 910 000 fr.

Ensuite du développement de ses moyens d'action et de son champ d'activité à l'étranger, l'industrie suisse des produits chimiques s'est adjoint en 1896 la production des médicaments synthétiques, qui rentrait en effet dans son cadre d'études et de recherches. Sans doute, précédemment déjà, la fabrication des articles pharmaceutiques avait été prise en mains dans notre pays, mais plutôt d'une manière générale et pour des besoins locaux. Les découvertes chimiques dans ce domaine lui ont donné une importance qui n'a pas cessé de croître.

Sans que la place de Bâle ait le monopole de cette branche, elle en tient certainement la tête, particulièrement pour les spécialités. A côté de plusieurs de nos grandes sociétés de fabrication de couleurs, la maison bien connue et d'une réputation mondiale *F. Hoffmann-La Roche & Cie*, à Bâle, a fait de la fabrication de cette classe de médicaments son objet exclusif. Fondée en 1894, elle a des agences dans les principales capitales en Europe et en Amérique, et occupait en 1914 un millier de personnes. Le nombre de ses articles est très considérable et leur excellence reconnue en médecine.

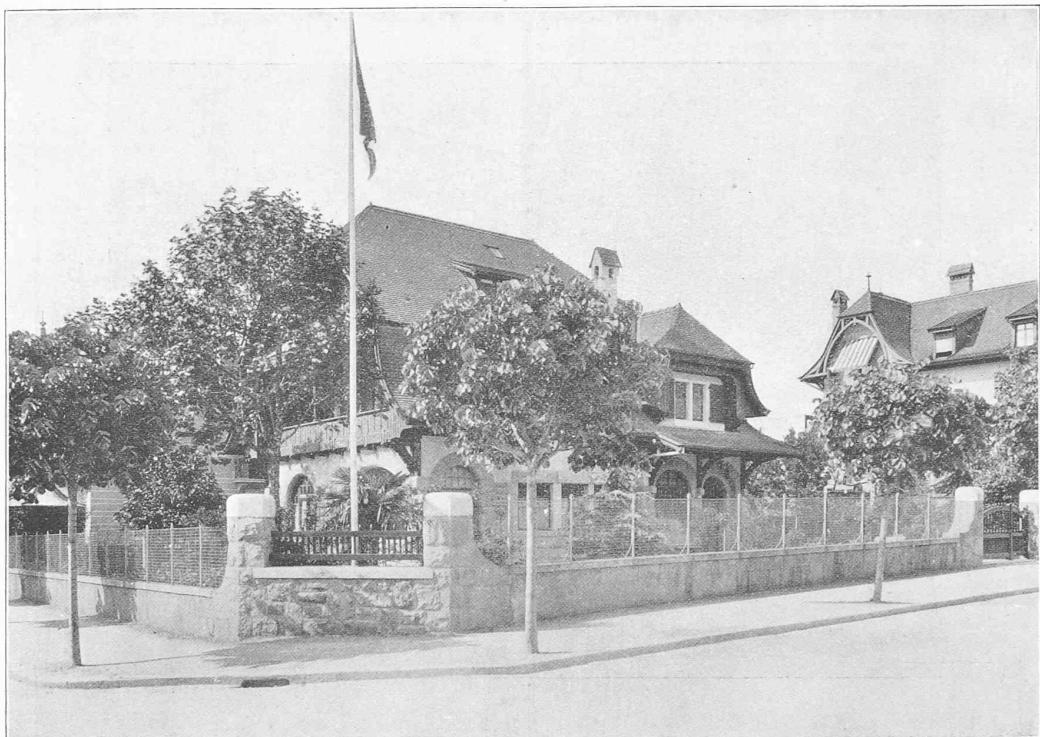
L'exportation de cette classe de produits a été en augmentation régulièrement depuis plusieurs années ; en 1906, elle s'élèvait à 56 419 quintaux d'une valeur de 8 869 327 fr. ; en 1912 elle est de 15 500 000 fr., soit près du double ; en 1913, elle monte à 17 700 000 fr. pour redescendre en 1914 à 16 200 000 fr. sous l'effet des événements politiques. En 1915, il y a nouvelle amélioration à 24 740 000 fr.

L'industrie chimique-pharmaceutique suisse s'est toujours distinguée par l'exactitude de son travail et l'efficacité de ses produits. Celle des parfums jouit aussi d'un bon renom et s'est beaucoup développée au cours des dix dernières années ; son volume d'affaires est compris dans celui de la branche pharmaceutique.

Comme dans d'autres industries, la production en masse a graduellement amené, tout d'abord dans la fabrication des couleurs synthétiques, une réduction des prix de revient et partant des prix de vente.

Au temps de sa découverte, la fuchsine s'est par exemple vendue jusqu'à 1500 fr. le kilogramme ; en 1900, elle valait 6 fr. ; en 1900, le kilogramme d'aniline, qui en 1854 se vendait 150 fr. et était encore à 40 fr. en 1862, était tombé à 1 fr. 25 ;

¹ L'augmentation en 1915 provient surtout du renchérissement des matières premières.



VILLA A LA TOUR-DE-PEILZ

Architecte : M. Ch. Gunthert, à Vevey.

Photolos Luna.

Clichés Reymond.



VILLA A LA TOUR-DE-PEILZ

Architecte : M. Ch. Guntherl, à Vevey.

il en a été de même pour l'alizarine, dont le prix de vente, en 1869, au début de sa fabrication, était de 34 fr.; dix ans plus tard, avec une production de 4 500 000 kilogrammes, il était de 3 fr. et en 1896 d'environ 2 fr. pour une production universelle estimée à 15 000 000 de kilogrammes.

On se rendra encore compte de cette tendance en constatant que, en 1896, l'exportation suisse des couleurs s'était élevée à 23 943 quintaux d'une valeur moyenne de 581 fr., tandis qu'en 1913 elle a atteint 70 347 quintaux d'une valeur moyenne de 353 fr.

Ensuite des perfectionnements apportés dans leur fabrication et en proportion des besoins croissants de l'industrie textile, les prix de vente des couleurs synthétiques sont avec

la quantité de marchandises expédiées de notre pays à destination de l'étranger a augmenté. C'est bien plutôt le contraire qu'il faudrait dire.

On retrouve d'ailleurs cette même influence dans d'autres branches de fabrication, ainsi dans celle des produits pharmaceutiques.

Le tableau suivant illustre pour les années 1905 à 1914, le développement de notre industrie chimique proprement dite, aux 3 rubriques :

A = objets pharmaceutiques et drogueries, parfumerie.

B = substances et produits chimiques pour usages industriels.

C = couleurs.

ANNÉES	A		B		C	
	Importation	Exportation	Importation	Exportation	Importation	Exportation
1905. . . .	Fr. 9 136 000	Fr. 9 118 000	Fr. 30 126 000	Fr. 10 259 000	Fr. 7 594 000	Fr. 20 531 000
1906. . . .	» 6 611 000	» 8 869 000	» 32 709 000	» 11 302 000	» 8 582 000	» 22 328 000
1907. . . .	» 7 655 000	» 8 497 000	» 34 073 000	» 12 435 000	» 8 716 000	» 22 530 000
1908. . . .	» 7 580 000	» 8 852 000	» 32 762 000	» 12 534 000	» 8 038 000	» 20 229 000
1909. . . .	» 7 595 000	» 9 484 000	» 35 086 000	» 12 814 000	» 8 106 000	» 24 898 000
1910. . . .	» 8 146 000	» 12 066 000	» 38 461 000	» 13 896 000	» 9 108 000	» 26 184 000
1911. . . .	» 9 024 000	» 14 287 000	» 42 551 000	» 16 818 000	» 9 422 000	» 26 732 000
1912. . . .	» 9 835 000	» 15 807 000	» 46 564 000	» 19 870 000	» 10 369 000	» 28 096 000
1913. . . .	» 10 782 000	» 17 696 000	» 48 505 000	» 20 847 000	» 10 238 000	» 29 627 000
1914. . . .	» 9 334 000	» 16 275 000	» 39 415 000	» 19 673 000	» 9 096 000	» 32 390 000

le temps descendus à un niveau auquel seules de grandes entreprises de fabrication sont à même de les produire avec un bénéfice raisonnable.

Dans cet ordre d'idées, l'industrie chimique a certainement rempli un rôle social, en contribuant par ses recherches et découvertes à la réduction du coût de nombre de produits textiles d'usage courant, comme aussi, dans le domaine médical, en mettant à la portée des masses des remèdes bon marché. C'est en effet le haut prix de la quinine qui a déterminé, à l'origine, la recherche de sa synthèse, dans le but d'arriver à une production à meilleur compte de ce précieux médicament antifébrile. Sans aboutir exactement au résultat désiré, ces recherches ont amené toutefois la découverte d'un succédané de la quinine, l'antipyrine, tout en donnant naissance, peut-on dire, en même temps à l'industrie pharmaceutique synthétique, dont le champ d'action est illimité.

La question des prix dans l'industrie chimique a naturellement été influencée défavorablement par la guerre. Le coût des matières premières a très vivement progressé, la fabrication a eu en outre à supporter une forte majoration des frais de transport et d'autres charges accessoires, ce renchérissement général se reflétant, cela va sans dire, dans les conditions de vente des articles manufacturés.

C'est ce qui s'est particulièrement présenté pour l'industrie des matières colorantes, de telle sorte que les chiffres de son exportation en 1914 et surtout en 1915 sont sensiblement supérieurs à ceux des années précédentes. Il ne s'ensuit donc pas, comme on pourrait être amené à le supposer, que

L'excédent constant de l'importation sur l'exportation du chapitre *B* s'explique tout naturellement par le fait que cette rubrique comprend à l'importation les substances et produits chimiques nécessaires à l'ensemble de notre industrie nationale, en même temps que les matières premières et mi-produits particulièrement destinés à l'industrie chimique. Du reste, là aussi, l'amélioration dans notre balance économique est manifeste, comme aux autres rubriques. Alors que notre pays importait, en 1905, à peu près trois fois autant de substances et produits chimiques pour usages industriels qu'il en exportait, cette proportion était, en 1913, dernière année de paix, descendue en dessous de deux fois et demie. Au chapitre *A*, l'exportation, à peu près égale à l'importation en 1905, la dépassait de deux tiers en 1913, tandis que l'exportation des couleurs a cru également plus rapidement que l'importation.

Le tout fait la preuve d'un développement très réjouissant d'une des branches de notre économie nationale les plus intéressantes et permet de bien augurer de son avenir.

(Bulletin de la Banque Commerciale de Bâle)

Concours international pour le Palais du Parlement de la Confédération australienne

Le Gouvernement de la Confédération australienne ayant entrepris la construction d'une capitale fédérale, ouvre un concours international entre les architectes pour l'étude du premier édifice public important de la nouvelle cité, le Palais du Parlement.